



COMMISSION DEPARTEMENTALE L'ARBITRAGE SAISON 2025 - 2026



RESULTATS STAGE FORMATION INITIALE (4^{ème} SESSION) STADE MUNICIPAL DE L'ARBRESLE

Notre Commission Départementale de l'Arbitrage vient d'organiser son quatrième stage de Formation Initiale pour cette saison (24-25 et 31 janvier 2026) selon les directives reçues de la Commission Fédérale de l'Arbitrage, et de sa Direction de l'Arbitrage.

Ainsi, placée sous la responsabilité du CTDA, Roland VIALLET, la 4^{ème} session de recrutement d'arbitres vient donc de s'achever par le contrôle des connaissances théoriques qui s'est déroulé ce samedi 31 janvier 2026.

Cette session regroupant 27 candidats inscrits, a été animée par Benoit GASPARD – Jules CARRO – Salman MAAROUFI – Lilian PALMIER et Anthony THION.

A l'issue de ce stage en externat de 3 jours, 22 candidats ont été déclarés ADMIS (cf tableau des résultats dans le fichier PDF joint en annexe).

Ces candidats admis sont convoqués à la séance N°7 (FMI, formalités administratives, gestes qui sauvent...) le **SAMEDI 7 FEVRIER 2026** de 8h00 à 13h00 au siège du DLR (**présence obligatoire**).

Ces candidats admis ont d'autre part l'obligation d'aller préalablement assister à un match pour voir un arbitre expérimenté officier : **Samedi 14 et/ou Dimanche 15 février 2026** (les consignes et affectations seront communiquées ultérieurement aux candidats concernés par mail).

Après cette observation de matchs, les candidats admis seront désignés : **21 et/ou 22 février, 28 février et/ou 1^{er} mars, 7 et/ou 8 mars 2026 (sous réserve des conditions météorologiques)**.

A cette occasion, ils seront désignés et suivis, conseillés mais aussi évalués par des accompagnateurs préalablement désignés. Ces désignations et ces accompagnements seront effectués par la Commission Départementale de l'Arbitrage présidée par Laurent CHABAUD.

A l'issue de ce cursus de formation théorique et pratique, les candidats seront classés arbitres ou jeunes arbitres stagiaires.

Ceux- ci ont l'obligation de se présenter à la séance N°8 où un point technique et administratif sera effectué après les premiers matchs arbitrés **le samedi 30 mai 2026 au siège du DLR (de 8h00 à 13h00)**.

Avec nos coups de sifflets d'encouragements à nos 18 promus pour la pratique.

**Roland VIALLET - CTDA du District de Lyon et du Rhône
02/02/2026**

Il est expressément demandé aux clubs concernés par l'admission d'un ou des candidats de bien vouloir saisir une demande de licence arbitre dématérialisée. Merci par avance de votre diligence.